

PROCÈS VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 09 février 2019

PRÉSENTS (22)

Jean-Paul ANDREAE, Pierre BOUXIROT, M.C. CASTAGNEDE, Thierry CASTAGNEDE, Claude CORBIERE, Jean-Marie CARAYON, Cathy DAURIS, Michel DAVID, Philippe DESSEAU, J-Luc DUCOURTIOUX, Cédric HOLLIER, Christophe LAHAIE, Jean LISSONDE, Clet PHELIX, Marcel REBILLARD, Sébastien REBILLARD, Joël RIVIERE, Cathy SEMIDOR, Robert SIRAT, Henri URBAIN, Jean Georges *UTHURALT*, *Benoît DE PANNEMAECKER*

REPRÉSENTÉS (6)

Patrick BIAIS, Michel CACIAL, J-Jacques CARAYON, Michel GAUTIER, Hervé GIRARDOT, Hervé KRESSMANN,

Le président ouvre la séance, remercie de sa présence l'assistance et tout particulièrement les absents qui ont pris la peine d'adresser leur pouvoir.

Rappel de l'ordre du jour :

- Informations sur la vie de l'association
- Rapport moral du comité de direction année 2018
- Rapport financier 2018
- Approbation du rapport moral et du rapport financier
- Classement du MASTER 2018

L'ASSOCIATION

L'AS590 compte 66 membres dont 10 nouveaux ont adhéré en 2018, soit 2 de moins par rapport à 2017 qui comptait 68 membres. Le nombre d'adhérents reste plutôt constant au fil des ans.

Parmi les personnes qui nous ont quittés cette année, saluons la mémoire de Gilbert DAURIS, dont sa fille Cathy a tenu à régler la cotisation 2019 selon les volontés de son père.

Du fait du changement de bureau en 2018, il a été procédé à une modification des statuts (cf CR AGE 14/04/2018) qui a porté sur :

- l'ajout d'un type de membres permettant la différenciation entre adhérents ayant payés leur cotisation et adhérents actifs ayant en outre leur licence FFV,
- la possibilité d'envoyer les convocations par internet (pas utilisée pour cette AG du fait d'un grand nombre de retour de courriers @. Il faudrait sans doute créer une nouvelle adresse en .gmail, parallèlement à celle hotmail qui présente la particularité d'une part de limiter le nombre d'envois en liste de diffusion et d'autre part d'orienter le courrier en spam pour certaines adresses. En tenant compte du fait qu'un certain nombre ont peut être oublié de payer leur cotisation sans vouloir quitter l'AS590, il faut envisager une relance tant par appel @, par affichage sur le site et pour quelques cas par courrier postal, sachant que pour ce type d'envois il y a également beaucoup de retours pour cause d'adresses inexactes.
- la suppression d'un article concernant le règlement intérieur,
- le changement d'adresse de l'AS590 vers celle du nouveau président,
- l'élection d'un secrétaire adjoint pour répondre à la demande de la préfecture de se conformer aux statuts déposés.

L'AS590 a été enregistrée au RNA (Répertoire National des Associations) sous le n° **W336003630** par Récépissé de la préfecture du 3 mai 2018.

LES REGATES 2018

REGATES OSIRIS

Des 590 ont participé à 34 régates Osiris en 2017

Il faut saluer les 22 places de vainqueur obtenues par des 590 avec :

PINK WATER	(8 fois),
PEGASE	(3 fois),
LE GASCON	(3 fois),
LE COURLIS	(3 fois)

.....
et la victoire aux 18 h d'Arcachon de Galopin

REGATES MONOTYPES

Club CNV (2 régates)	Nièvre	2x5 bateaux
Coupe Banque Pop	Arès	9 bateaux
Solo du 590	Île aux Oiseaux	3 bateaux
Le National 590	Maubuisson	10 bateaux
Mémorial Granchamp	Arès	16 bateaux
Coupe Poulmarc'h	Arès	11 bateaux
CVLG	Lacatau	6 bateaux

LE STERNE (G. Tejera, J-B.Bossuet, O. Iturralde) a gagné le National, il est champion des 590.



LE RAPPORT FINANCIER 2018

L'Association avait 9552 € en compte au 31 décembre 2017.
Le compte est à 9631 € à fin 2018.

En 2018 l'association a encaissé 1536 € et dépensé 1458 €

	2017	2018
SOLDE (BPACA - PAYPAL)	9552	9631
RECETTES	1651	1536
DEPENSES	1541	1458

Bilan 2018 :

	DEPENSES	RECETTES
Timbres Vœux 2018	131,40	
Timbres AG 208	144,00	
Site INTERNET - OVH	51,44	
Adhérents		976,64
Pot AG 2018	60,98	
T'shirt		30,00
Rassemblement (flyers, huitres ...)	123,71	
National - inscriptions	678,00	530,00
National – cadres et photos	156,85	
Régate Lacanau	34,49	
Cartes vœux 2019	77,41	
TOTAL	1458,28	1536,64

A noter la participation de l'AS590 aux inscriptions des participants au National pour un montant de 148€.

Attention les cotisations payées via Paypal sont seulement de 14,24€ reçus par l'AS590 pour 15€ payés, car il est déduit une commission.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU FINANCIER

L'assemblée approuve à l'unanimité les rapports, moral et financier.

Il a été souligné d'être attentif à ce que le solde ne soit pas trop important.

LA SAISON 2019

1. *Le Support aux adhérents*

Le premier support que l'association met à disposition des propriétaires de 590 est son site internet. Gaël Vuillefroy, administrateur du site, le rend attractif par des mises à jour et des renouvellements de présentation réguliers. Cette année et comme auparavant, il a réalisé la carte de vœux 2019 envoyée.

Pour les vidéos, l'AS590 possède une chaîne Youtube avec quelques vidéos provenant de personnes qui ont sollicité Gaël pour héberger leurs créations. (<https://www.youtube.com/user/as590/featured>). « A ce sujet, un grand merci de la part de Gaël à Christophe Ploux (Maxelle) pour ses vidéos prises avec un drone et celles de Pierre Romero (Pink Water) à l'occasion de régates ». L'AS590 se joint à Gaël pour ses remerciements.

A la question de Gaël : « Quelles sont les attentes pour l'amélioration de l'usage du site ? ».

La suggestion principale serait de simplifier le forum trop compliqué d'accès en changeant le logiciel.

Il a été commandé 500 autocollants qui seront distribués à raison de 3 par bateau. Pour les adhérents qui en voudraient plus, ils pourront les acheter par lot de 10 pour 10€.

Il est suggéré de relancer la fabrication de tee-shirts au logo de l'AS590 ou pour plus de souplesse d'usage, un écusson à coudre ou un transfert à coller au gré de chacun.

Par ailleurs il semblerait judicieux de faire faire un nouveau trophée en forme de 590 pour la récompense du Master.

Il faut lancer un sondage concernant la nécessité de commander dérives, safrans, capots.

2. - *Loisirs et Ballades :*

Le Rassemblement 2019 des 590 est fixé au dimanche 18 août avec PM à 7h59 le matin et 20h14 le soir, Coeff. 80, (date vue hors AG avec l'association des JOUET 680).

3. - *Régates 2019 :*

Le tableau des régates est consultable sur le site, la "SOLO" est fixée au 20 juillet en AG.

PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU MASTER 2018

Le gagnant du Master 2018 est COURLIS, PEGASE en deuxième place et CLONIC en troisième.



Remise du prix du MASTER 2018 à Benoît par Clet

L'assemblée se termine autour du traditionnel pot amical.

La secrétaire générale

Cathy Semidor

le président

Joël Rivière